

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 22 novembre 2021 à 20h00

Convocation en date du 17 novembre 2021

Présents : Mmes et MM. BONGAIN Cédric, BOURGES Jean-Marc, CAMUZET Frédéric, GINDRE Dorine, GROJEAN Olivier, JACQUOT Tania, LAIBE Martine, LAVRUT Madeline, LOLLIOT Jean Pierre, MERCET Daniel, PATENAT Pascal, PUSSET Bernard, RACLOT Virginie.

Absents excusés : M. CÉCINAS Quentin donne procuration à M. LOLLIOT Jean Pierre, M. GROJEAN Olivier est arrivé à 20h19.

Secrétaires de séance : MM. LOLLIOT Jean-Pierre, BONGAIN Cédric

Ouverture de séance : 20H00

Levée de séance : 22h40

I. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 octobre 2021

Avec la convocation il était joint le compte-rendu du dernier conseil municipal.

Vote de l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 octobre 2021 :

Nombre de voix :

POUR	13	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

II. Droits de préemption

Vente des parcelles AA 209, AA 88, AA 89 et AA 90 sises au 11 rue du Bois (195 000 €) entre SCI CLIMMO et BOUVERET Dilan.

Vote pour préempter sur la vente SCI CLIMMO / BOUVERET Dilan :

Nombre de voix :

POUR	0	CONTRE	13	ABSTENTION	0
------	---	--------	----	------------	---

Vente des parcelles AA 181 et AA 183 sises au 1 rue de l'Eglise (185 000 €) entre VACHERET Jean Louis et LIEGEON Jean Michel.

Vote pour préempter sur la vente VACHERET Jean Louis et LIEGEON Jean Michel :

Nombre de voix :

POUR	0	CONTRE	13	ABSTENTION	0
------	---	--------	----	------------	---

III. Mutuelle des employés(ées)

M. le Maire rappelle que les agents territoriaux (commune) adhèrent aujourd'hui à titre volontaire à la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance (arrêt de travail) et en complémentaire santé (maladie, etc.).

Avant le 18 février 2022, nous devons organiser un débat portant sur les garanties accordées aux agents.

Le Centre de Gestion doit nous envoyer des documents explicatifs. Il y a des pourcentages de fixé mais nous ne savons pas encore sur quelles bases.

A partir du 1^{er} janvier 2025, la commune devra participer à hauteur de 20% sur le coût de la prévoyance.

A partir du 1^{er} janvier 2026, la commune devra participer à hauteur de 50 % sur le coût de la complémentaire santé.

Cette question sera discutée et votée quand nous aurons tous les renseignements et avant le 18 février 2022.

20h19 Arrivée de Mr Olivier GROJEAN

IV. Compte rendu du conseil d'école du 1^{er} trimestre

Mme Virginie RACLOT, adjointe au Maire, déléguée aux écoles présente le compte rendu du conseil d'école du 1^{er} trimestre.

V. Taux 2022 des redevances pour pollution et modernisation des réseaux de collecte

M. le Maire rappelle que les taux de redevance pour pollution et modernisation des réseaux collectifs sont fixés par l'agence de l'eau. Ils sont applicables sur toute facture d'eau émise.

	2021	2022
Redevance pour pollution domestique	0.28 €/m ³	0.28 €/m ³
Redevance pour la modernisation des réseaux de collecte	0.15 €/m ³	0.16 €/m ³

Vote pour valider les taux 2022 :

Nombre de voix :

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

VI. Affouage 2021 2022

M. le Maire rappelle que l'exploitation par le bucheron de la parcelle 40 au bois de la Manche devrait être terminée fin semaine 47 (26 novembre 2021). M. Arnaud DELAMARRE propose une réunion de la commission des bois pour identifier les lots d'affouage vendredi 03 décembre 2021 à 13h30 en mairie.

Le prix de l'affouage est proposé à 7.00 €/stère et 3.00 €/stère pour le bois de moindre qualité (Saule, verne).

Les personnes inscrites pour l'affouage devront fournir une attestation d'assurance et signer le règlement de l'affouage pour pouvoir participer au tirage au sort des lots.

Le tirage au sort des lots aura lieu le lundi 6 décembre à 18h00 dans la salle 1 (salles polyvalentes).

Mr Jean-Pierre LOLLIOT contactera le Président de l'A.C.C.A. pour définir les jours d'exploitation des bois (Samedi réservé aux affouagistes et dimanche réservé aux chasseurs. Pour information, quand il y aura battue, la barrière d'accès sera fermée.

Plan de gestion :

M. Arnaud DELAMARRE, technicien de l'ONF présentera au conseil municipal le plan de gestion des bois pour les 20 ans à venir lors de la réunion 15 décembre à 20h00 en mairie (salle Belin)

Une réunion publique sera organisée début d'année 2022 (en fonction des conditions sanitaires) pour présenter le plan de gestion des bois pour les 20 prochaines années.

Vote pour le règlement et les tarifs pour l'affouage :

Nombre de voix :

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

VII. R.P.Q.S. (Rapport Prix Qualité Service) Eau

M. le Maire rappelle à son conseil que tous les ans nous devons faire le bilan du Rapport Prix Qualité Service de l'eau.

M. Daniel MERCET expose et argumente le rapport RPQS de l'eau.

Vote pour l'approbation du RPQS de l'eau :

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

VIII. R.P.Q.S. (Rapport Prix Qualité Service) Assainissement

M. le Maire rappelle à son conseil que tous les ans nous devons faire le bilan du Rapport Prix Qualité Service de l'assainissement.

M. Daniel MERCET expose et argumente le rapport RPQS de l'assainissement.

Par rapport au volume d'eau, il y a moins de volume d'assainissement facturé car les fermes, les parcs et les fosses septiques sont exonérés.

Vote pour l'approbation du RPQS de l'assainissement :

Nombre de voix :

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

IX. C.R.T.E. (Contrat Relance Transition Ecologie)

M. le Maire rappelle que le C.R.T.E. de la communauté de communes de la Plaine Jurassienne est en cours d'élaboration. Il devrait être signé avant la fin de l'année. Chaque commune a dû établir les travaux en projet pour les 5 ans à venir et établir les fiches actions. Concernant la commune de Rahon, nous avons établi les 20 fiches actions.

X. Bilan subventions et travaux 2021

M. le Maire fait le bilan sur les travaux et subventions 2021.

Libellé chantier	Coût H.T.	Subventions ou aides						A charge Commune	
		D.E.T.R.	D.S.T. Relance	C.C.P.J.	Relance numérique	Education Nationale	St Baraing Balaiseaux		
Aménagement du Joncheret	6 040.00		2 046.00	1 993.20				2 000.80	Soldé
Extension réseaux route de Molay	57 427.71	15 260.00	18 655.00					23 512.71	En cours
Parcours de santé	21 992.00		7 257.49	6 831.62				7 902.89	En cours
Pont Eiffel	24 687.50	12 344.00						12 343.50	En cours
Site Internet	3 504.00				2 803.20			700.80	Soldé
Stade de football	2 046.00		680.00	675.18				690.82	Soldé
VC2 Route de la chapelle	29 470.00	11 788.00						17 682.00	Soldé
Ecole numérique 2020	7 582.85					4 075.00	2 338.00	1 169.85	En cours
Rénovation station de pompage	11 105.00		3 700.00					7 405.00	Soldé
	163 855.06	39 392.00	32 338.49	9 500.00	2 803.20	4 075.00	2 338.00	73 408.37	

Nous rédigerons un courrier pour prévenir les habitants de la route de Molay des travaux d'extension des réseaux qui commenceront semaine 49 (à partir du 06 décembre 2021).

XI. Projets travaux 2022

M. le Maire énumère la liste des projets discuté avec son conseil pour 2022 :

- Etude des réseaux d'assainissement pour établir le schéma directeur pour la réalisation des travaux
- Fourniture et pose des compteurs d'eau et passage à la télérelève
- Sécurité de la traversée du village et protection des piétons
- Remise en état de la voirie communale chemin de Molay
- Réfection du hall des écoles
- Mise en place d'une clôture et d'un portail pour clore l'aire de jeux
- Remise en état des vestiaires du stade + Pare ballons

Vote pour approuver la liste des projets :

Nombre de voix :

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

XII. D.I.F.E (Droit Individuel à la Formation des Élus)

M. le maire rappelle que tous les élus ont un droit à la formation (D.I.F.E.). Les élus ont droit à une enveloppe de 400 € annuellement sur leur compte D.I.F.E., et celui-ci est plafonné à 700 €. Il faut sélectionner les formations dans le catalogue de formation des élus de l'AMJ avant le 28 novembre pour les effectuer en février. D'autres formations seront dispensées en juillet.

XIII. Règlement de vente au déballage

M. le Maire rappelle qu'avec la convocation au conseil municipal, il y avait le règlement de la vente au déballage. La commission animation regardera ce règlement et le soumettra ultérieurement au vote au conseil municipal.

Pour le marché de Noël de l'A.P.E. il faudra un arrêté du Maire.

XIV. Questions et informations diverses

1. Bulletin et informations municipales

M. le maire rappelle que Mme Tania JACQUOT a demandé aux responsables de commission de faire remonter les informations à publier au prochain bulletin municipal (à distribuer avant le 22 décembre). Tout doit être remonté avant le 10 décembre.

Pour les vœux du maire nous verrons en fonction des conditions sanitaires.

Concernant le site internet, il est en service Mme Tania JACQUOT a terminé de transférer le calendrier d'occupation des salles.

Mr Pascal PATENAT gère le site internet Mmes Dorine GINDRE et Madeline LAVRUT gèrent le compte FACEBOOK. Toutes les informations doivent leur être remontées.

2. Commission Bâtiments, PLUi

Membres : MM. Cédric BONGAIN, Jean-Marc BOURGES, Olivier GROJEAN, Jean-Pierre LOLLIIOT, Daniel MERCET, Pascal PATENAT et Bernard PUSSET

À la suite du départ de Mme Sylvie JACQUET, il n'y a plus de responsable de cette commission. M. Cédric BONGAIN se propose comme responsable de cette commission que l'assemblée accepte.

3. Fête du village

M. le maire rappelle que dans notre programme nous voulions relancer la fête du village. Les responsables du football club et du foyer rural ont lancé le projet. Ils ont organisé une première réunion le 08 novembre 2021 et une seconde réunion est programmée le 24 novembre 2021. La fête se déroulerait dimanche 14 août 2022. La commune soutiendra financièrement ce projet. Le conseil municipal est invité à participer à cette réunion.

4. Terrain à vendre

M. le Maire informe d'une vente par soumission cachetée de la parcelle B 71 (16a 50ca). Il s'agit de la succession de Mme BENNETON Jeanne. Les offres sont à faire sur papier libre avant le 18/01/2022. L'affichage est effectué dans le panneau public municipal.

5. Jardin pédagogique

Les écoles en coordination avec le C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) ont planté la haie arbustive le vendredi 18 novembre 2021.

6. Voie Jules Grévy

Samedi 20 novembre 2021 au matin, nous avons inauguré la Voie Jules Grévy. Il s'agit de 250 m derrière le Mont Saint. Une trentaine de personnes étaient présentes à vélo dont M. Le Sous-Préfet, M. le Président du Grand Dole, M. le maire de Dole. A la demande des organisateurs, M. le Maire était présent avec le Président de la plaine Jurassienne pour couper le ruban sur la partie de Rahon en compagnie de Mmes Martine LAIBE et Virginie RACLOT.

7. Rallye Monte Carlo

L'automobile club de Monaco organise du 27 janvier au 2 février 2022 le 24^{ème} rallye Monte Carlo Historique. Il passera sur la commune de Rahon route de Lons le Saunier (Parcey à Le Deschaux) le 28 janvier 2022 lors du parcours de Reims et Bad Hombourg. Tous les détails sont sur le site internet www.acm.mc.

8. Village fleuri

La commission du village fleuri s'est réunie dernièrement. Les projets soulevés sont :

- Supprimer l'arbuste devant la maison de M. Jean ROMAND et le panneau bois derrière le texte « RAHON » dans le parterre.
- Acheter 3 jardinières pour mettre dans le puits, 2 jardinières sur le muret à côté du puits et 1 banc pour mettre sur la place pour empêcher les voitures de se garer devant l'école.

9. Colis des aînés

Les colis des aînés seront distribués par les élus en porte à porte avant Noël.

Nous demanderons de publier les dates de distribution dans les journaux.

10. Décorations de Noël

Le sapin sera installé devant l'école samedi 27 novembre 2021 après-midi. La commune mettra une guirlande lumineuse.

L'ensemble des décorations sera installé jeudi 2 décembre 2021 à partir de 9h00. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Il sera communiqué aux journaux que nous renouvelons le concours des maisons décorées à Rahon.

11. Pêche de l'étang

L'association l'A.P.E.R.O. pêchera l'étang « EBOIROU » samedi matin 27 novembre 2021 à partir de 9h00. En fonction du type de poissons, il sera remis dans l'étang, transféré dans l'étang du Bief Madame ou vendu sur place.

12. Voisins vigilants

Les panneaux « Voisins vigilants » seront posés dans les prochaines semaines.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 20 décembre à 20h00.

